

Nombre de membres élus au Bureau : 54	Membres en fonction : 54	Membres présents : 42	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 0	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 26 avril 2022

Vote(s) pour : 45

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 mai 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2022-05-02-BD-30.3 :

Recrutement d'un Instructeur des Autorisations d'Occupation et d'Utilisation des Sols (AOUS) au sein de la Direction Générale Adjointe Urbanisme .

Rapporteur : Monsieur Daniel DEFAUX

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L. 332-8,
VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
VU le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,
VU le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,
VU la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la déclaration de vacance de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle,

DECIDE de recruter un Instructeur des AOUS au sein de la Direction Générale Adjointe Urbanisme & Environnement par voie contractuelle, en raison des besoins spécifiques de la Direction et de la nature des missions, selon les conditions suivantes :

Mission :

Son rôle consiste à instruire les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme, au regard de la réglementation applicable.

Il procède à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité.

Interlocuteur privilégié pour les questions relevant des Autorisations d'Occupation et d'Utilisation des Sols (AOUS) de son périmètre, il assure des missions de conseil auprès des élus, des pétitionnaires et des professionnels (architectes et constructeurs).

Rémunération :

Traitement indiciaire : l'agent percevra le traitement indiciaire par référence au cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux auquel viendront s'ajouter l'indemnité de résidence et l'indemnité de

difficultés administratives. L'intéressé pourra percevoir tout ou partie du régime indemnitaire correspondant au cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux, ainsi que les compléments de rémunération prévus par les délibérations du Conseil métropolitain.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer avec le candidat retenu un contrat de travail d'une durée déterminée de 3 ans à compter du 1er juin 2022 sur le fondement de l'article L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique et conformément aux dispositions précitées.

Pour extrait conforme

Metz, le 3 mai 2022

Pour le Président et par délégation

La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20220502-2022-05-DB30-3-DE

Numéro de l'acte : 2022-05-DB30-3
Date de décision : lundi 2 mai 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Recrutement d'un Instructeur des Autorisations d'Occupation et d'Utilisation des Sols (AOUS) au sein de la Direction Générale Adjointe Urbanisme & Environnement par voie contractuelle
Classification : 4.2 - Personnel contractuel
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 05/05/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220502-2022-05-DB30-3-DE
Document principal : 40_AC-30.3.pdf

Historique :

05/05/22 14:11	En cours de création	
05/05/22 14:12	En préparation	Catherine DELLES
05/05/22 14:50	Reçu	Catherine DELLES
05/05/22 14:51	En cours de transmission	
05/05/22 14:52	Transmis en Préfecture	
05/05/22 14:55	Accusé de réception reçu	